

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0013771

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07724 Société : RAM 169158
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : BOUTAMAA JILALI
Date de naissance : 01/01/1957
Adresse : ESADAT N°26 Sidi MARRAUF Caïd HADAN
20190 Casablanca
Tél. : 0666824145 Total des frais engagés : 214,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Houda EL HADI
CARDIOLOGUE
159, Bd Sidi Maârouf, (Lot Dandour)
1er Etage, Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 0522 68 48 57 - 06 50 69 53 36

Date de consultation : 13/06/2023
Nom et prénom du malade : BOUTAMAA JILALI Age : 66
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : HTA
Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 05/07/2023
Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/06/2023	CG + ECG 300 dh			
04/07/2023	Contrôle Gratuit			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant détaillé des Honoraires
	13.06.23	498,20
	04.07.23	216,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 G 35533411 11433553 B	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	MONTANTS DES SOINS
		DATE DU DEVIS
		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Houda EL HADI

CARDIOLOGUE

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

DIU Echocardiographie de l'Université
Bordeaux II

DU Epreuve d'effort et réadaptation cardiovasculaire
de l'Université Bordeaux II



الدكتورة هدى الهادي

إختصاصية في أمراض القلب و الشرايين
خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم الفحص بالصدى بجامعة بوردو II
دبلوم اختبار الجهد بجامعة بوردو II

Casablanca, le 04/07/2023

Mr BOUJANAA Titale

Régime peu salé

720x3 LISOR Sang / 10 mg

1 comprimé par jour le matin

III de 03 mois

Lot: T2C252C
PER.: 12/2025
PPV.: 72.00 DH

Lot: T2C252C
PER.: 12/2025
PPV.: 72.00 DH

Lot: T2C252C
PER.: 12/2025
PPV.: 72.00 DH

Dr. Houda EL HADI
CARDIOLOGUE
159, Bd Sidi Maârouf, (Lot Dandoun)
1er Etage, Sidi Maârouf - Casablanca
Tél: 0522 58 48 57 - 06 50 69 53 36

PHARMACIE HAY ESSAADA
ZIAD MANAI
Essaada I, N°262 - S. Maârouf
Tél: 05 22 97 22 70 Casablanca

9, Bd Sidi Maârouf (Lot. Dandoun) Sidi Maârouf - 1^{er} étage - Casablanca

: 05 22 58 48 57 - Urgences : 06 50 69 53 36 - E-mail : dr.elhadicardio@gmail.com

Dr Houda EL HADI

CARDIOLOGUE

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

DIU Echocardiographie de l'Université
Bordeaux II

DU Epreuve d'effort et réadaptation cardiovasculaire
de l'Université Bordeaux II



الدكتورة هدى الهادي

إختصاصية في أمراض القلب و الشرايين
خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم الفحص بالصدى بجامعة بوردو II

دبلوم اختبار الجهد بجامعة بوردو II

Casablanca, le

13/6/2023

AMM N°: 460/15 DMP/21/NNP
PPV : 19820 Dhs

N° Lot: 2HW455

Fab: 09/2022

Per: 09/2024

198,20 Mr BAZANAT Jilali
LOTEVAN S/ 160 mg
1 - 0 - 0
(1 boîte)



PHARMACIE HAY ESSADA
ZADMANAL
Essada, N° 1062 S. Maârouf
Tél: 05 22 97 22 70 Casablanca

Dr Houda EL HADI
CARDIOLOGUE
159, Bd Sidi Maârouf (Lot. Dandoun)
1er étage, Sidi Maârouf - Casablanca
Tél: 05 22 58 48 57 - 06 50 69 53 36

159, Bd Sidi Maârouf (Lot. Dandoun) Sidi Maârouf - 1^{er} étage - Casablanca

Tél : 05 22 58 48 57 - Urgences : 06 50 69 53 36 - E-mail : dr.elhadicardio@gmail.com

Dr Houda EL HADI

Nom :boujamaa jilali		Fréquence : 1000 Hz		Intervalle PR 170 ms		Prompt: 
Sexe :Homme	Clini:	Temps d'échantillon 13 s		Intervalle QT 388 ms		
Age :66Y	Lit:	HR: 60 bpm		Intervalle QTc 389 ms		
SN:0002989	Servi:	Intervalle P 72 ms		Axe P 54,93°		
Date:13/06/2023 13:49:04	Cas:	Intervalle QRS 94 ms		Axe QRS 19,23°		
		Intervalle T 206 ms		Axe T 35,97°		Signature du médecin :

